

Communiqué de presse

L'Assurance suisse contre les risques à l'exportation SERV est efficace en comparaison internationale, mais limitée par un cadre légal rigide

Zurich, le 26 juin 2025 – L'Assurance suisse contre les risques à l'exportation SERV a fait réaliser une étude comparative internationale. Au total, 18 agences publiques de crédit à l'exportation (ACE) ont été examinées sur la base de 20 indicateurs relatifs à différents domaines clés. Dans l'ensemble, l'étude attribue de très bonnes notes à la SERV. Toutefois, le cadre juridique de la SERV est étroit en comparaison internationale.

Dans ses objectifs stratégiques pour la SERV (2024–2027), le Conseil fédéral attend qu'elle propose des produits d'assurance et de garantie modernes et compétitifs en comparaison internationale. La SERV effectue donc régulièrement des comparaisons avec d'autres agences de crédit à l'exportation (ACE). Le but est de lui permettre de signaler le plus tôt possible la nécessité d'adapter son offre de prestations et de produits.

Environ cinq ans après la dernière analyse comparative, la SERV a mené une nouvelle étude intitulée «Stratégie 2027 de la SERV» afin d'obtenir une meilleure image de son travail et de ses prestations en comparaison internationale. Il existe dans le monde plus de 80 agences publiques de crédit à l'exportation (ACE) et banques d'import-export (EXIM), qui assurent et garantissent chaque année près d'un milliard de francs suisses. Ce montant représente plus de 3 pour cent des exportations mondiales de marchandises.

L'étude comparative actuelle met en lumière les approches des principales ACE, indépendamment de la taille des organisations ou de leurs ressources. Il s'agit entre autres d'Export Development Canada (EDC), du Export and Investment Fund of Denmark (EIFO), de Finnvera en Finlande, de Nippon Export and Investment Insurance (NEXI) au Japon, de SACE en Italie et d'UK Export Finance (UKEF). Des mesures pour améliorer le positionnement stratégique de la SERV ainsi que son efficacité opérationnelle et son impact sur l'économie d'exportation suisse ont également été esquissées.

L'étude attribue dans l'ensemble de très bonnes notes à la SERV, notamment en ce qui concerne son efficacité et la satisfaction de sa clientèle et de ses collaboratrices et collaborateurs. L'un des principaux constats de l'étude est toutefois que les objectifs stratégiques des ACE sont de plus en plus larges et vont plus loin que les intérêts purement liés à l'exportation. Dans des pays comme la Suisse, les méga-tendances mondiales rendent les modèles d'exportation traditionnels vulnérables. Il apparaît aussi que par rapport à d'autres ACE, l'activité de la SERV est limitée par un cadre légal plus rigide. Cela concerne en particulier le portefeuille de produits de la SERV, qui est très traditionnel, alors que celui d'autres ACE s'est considérablement élargi ces dernières années.

Le CEO de la SERV, Peter Gisler, commente l'étude: «D'une part, les valeurs positives de l'étude nous incitent à l'optimisme. D'autre part, l'étude a clairement confirmé qu'une révision partielle de la loi sur la SERV est devenue incontournable. On constate clairement une nécessité d'agir au niveau des conditions à l'octroi de prestations pour une assurance de la SERV ainsi qu'au niveau de la gamme de produits, afin que nous puissions continuer à remplir le mandat de promotion des exportations attribué par la Confédération sur un pied d'égalité avec les autres ACE.»

L'Assurance suisse contre les risques à l'exportation SERV est efficace en comparaison internationale, mais limitée par un cadre légal rigide



La SERV a rédigé un livre blanc qui résume les résultats de l'étude et propose une synthèse avec les conclusions de la SERV.

Lien vers le livre blanc sur l'étude: www.serv-ch.com/etude-comparative

Contact médias

Simon Denoth

Senior Vice President, Public & Government Relations
Assurance Suisse contre les risques à l'exportation SERV
Genferstrasse 6
8002 Zurich
Tél.: +41 58 551 55 24
E-mail: simon.denoth@serv-ch.com



À propos de la SERV

La SERV est une organisation de droit public de la Confédération. Elle assure en autofinancement les opérations d'exportation d'entreprises suisses, qu'il s'agisse de services ou de marchandises, en particulier contre les défauts de paiement. Cela signifie qu'elle indemnise un exportateur assuré ou une banque qui finance lorsqu'un acheteur à l'étranger ne peut ou ne veut pas payer pour des motifs politiques ou économiques. Avec ses produits d'assurance, la SERV aide également les entreprises à obtenir des crédits pour leurs frais de production et à bénéficier d'une limite de crédit plus élevée, ce qui leur permet à leur tour de conserver leurs liquidités. La SERV travaille de manière subsidiaire et propose ses assurances en complément aux prestations des assureurs privés. Avec ses services, elle favorise la compétitivité internationale de l'économie d'exportation suisse, ainsi que la création et le maintien d'emplois en Suisse.

www.serv-ch.com